Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Le Vaucluse en première ligne régionale de l’artificialisation des sols



L’Insee vient de publier une étude sur l’artificialisation des sols. Si en France ce taux moyen s’élève à 8,7%, les niveaux sont très disparates entre les zones rurales et les grands centres urbains. Dans le Sud-Est, seul le département des Bouches-du-Rhône est davantage artificialisé que celui du Vaucluse.

« En 2021, 9% des sols sont artificialisés en France hors Guyane, soit un peu plus que la superficie de la région Bourgogne-Franche-Comté, expliquent Olivier Pégaz-Blanc, Cécile Bour et Kendal Masson dans l’étude intitulée ‘Près de 60 % des surfaces bâties sont dédiées à l’habitat individuel’ que vient de publier l’Insee (Institut national de la statistique et des études économiques). La situation diffère nettement selon le niveau de densité des communes. Dans les grands centres urbains, la majorité des sols sont artificialisés (56%). Les ceintures urbaines, davantage touchées par l’étalement urbain, sont plus artificialisées que les petites villes, plus éloignées des pôles urbains (21% contre 16%). Au sein des communes rurales, seulement 6% de la surface est artificialisée. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

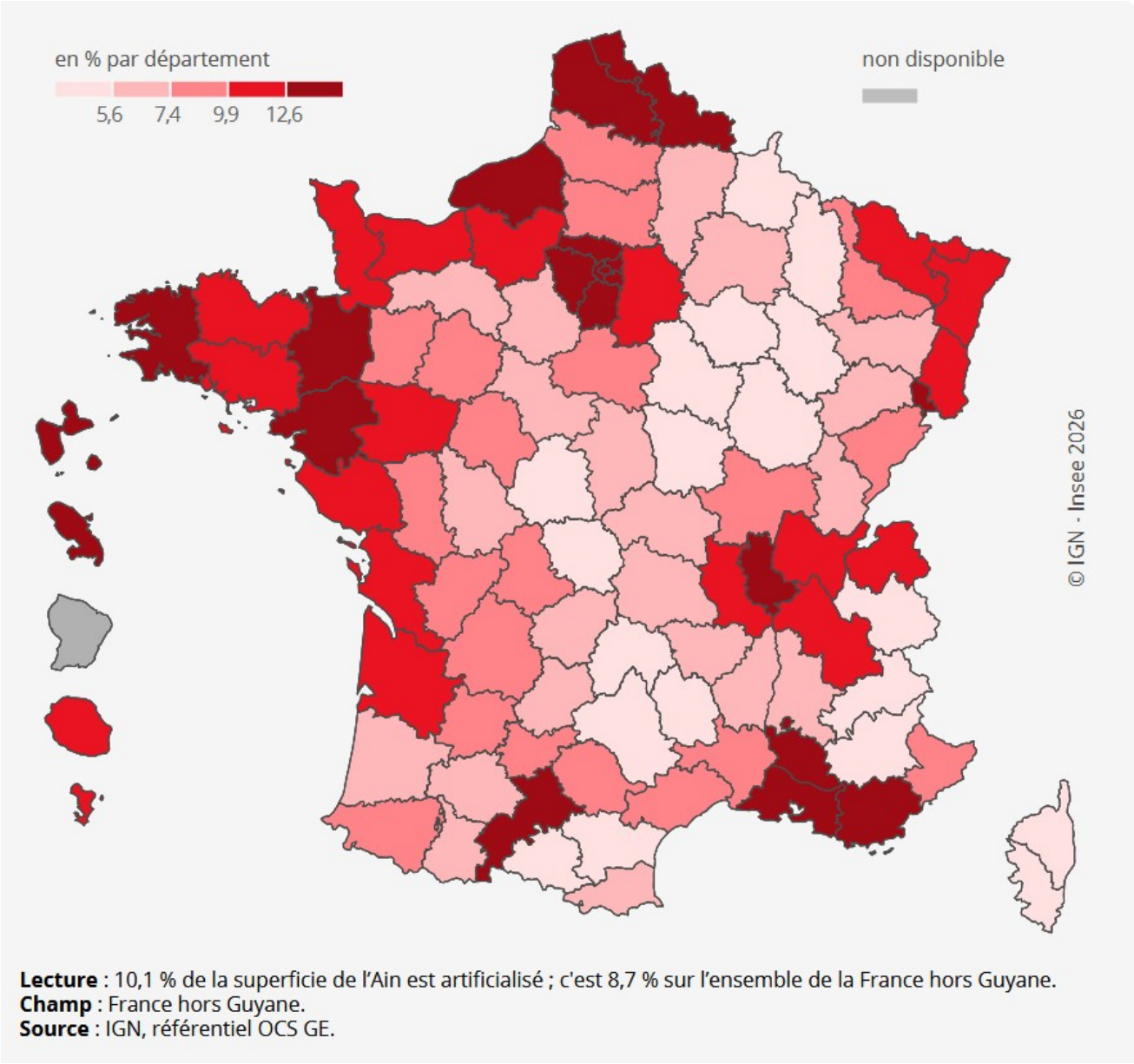
Ecrit par le 17 novembre 2026

« Le bâti occupe 18% des sols artificialisés dans le rural, 15 points de moins que dans les grands centres urbains (33%). Le bâti dédié à l'habitat individuel est prédominant (59% du bâti total), même en zone dense. Le poids du bâti dédié à l'habitat collectif est, lui, d'autant plus grand que la commune est dense, tout comme le bâti dédié aux activités tertiaires (11% dans le rural, contre 27% du bâti des grands centres urbains). »

« Le nombre de ménages habitant sur un hectare de bâti collectif est nettement plus élevé dans les grands centres urbains et les centres urbains intermédiaires (respectivement 195 et 124) que dans les autres territoires (seulement 29 dans les communes rurales les moins denses). Les écarts sont plus limités pour un hectare de bâti individuel (entre 17 et 37). »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Lecture : 10,1 % de la superficie de l'Ain est artificialisé ; c'est 8,7 % sur l'ensemble de la France hors Guyane.
Champ : France hors Guyane.
Source : IGN, référentiel OCS GE.

La région parisienne en première ligne de l'artificialisation

En France (hors Guyane), le taux moyen d'artificialisation est de 8,7%. Les départements ayant les taux les plus élevés sont Paris (83,3%), la Seine-Saint-Denis (83,3%), les Hauts-de-Seine (78,5%) et le Val-de-Marne (74,9%).

« Dans toutes les autres régions, poursuivent les auteurs de l'étude, les taux départementaux sont inférieurs à 21% : les plus élevés concernent les départements comprenant une grande métropole, comme le Rhône (20,8% avec Lyon), le Nord (19,7% avec Lille) ou les Bouches-du-Rhône (17,9% avec Marseille). »

A l'inverse, 3 départements affichent moins de 3% de surfaces artificialisées : la Lozère (2,6%), les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Alpes-de-Haute-Provence (2,8%) et les Hautes-Alpes (2,8%).

Le Vaucluse largement au-dessus de la moyenne nationale
Au niveau régional, avec 12,7% de ses surfaces le Vaucluse est le deuxième département le plus artificialisé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il devance de peu celui du Var (voir tableau ci-dessous) ainsi que tous les départements alpins de la Région Sud.
Il devance très largement les départements voisins (près du double de l'Ardèche) ainsi que l'Hérault où se trouve pourtant Montpellier.

Département	Taux de surfaces artificialisées*
Bouches-du-Rhône	17,9%
Vaucluse	**12,7%**
Var	12,6%
Gard	9,8%
Alpes-Maritimes	9,6%
Hérault	9,3%
Moyenne nationale**	**8,7%**
Drôme	7,2%
Ardèche	6,7%
Alpes-de-Haute-Provence	2,8%
Hautes-Alpes	2,8%

**Source Insee 'Taux de surfaces artificialisées départementaux en 2021'.*
***Hors Guyane*

Les ceintures urbaines sont plus artificialisées que les petites villes
Alors que leur part dans la superficie française est inférieure à 2%, les grands centres urbains représentent près de 11% des sols artificialisés. Dans le même temps, près de 26% des sols artificialisés se situent dans les communes de densité intermédiaire, qui ne représentent que 10% de la superficie totale. À l'inverse, les communes rurales représentent 88% de la superficie du territoire national mais 64% des sols artificialisés.
Dans le détail, en moyenne plus de la moitié (56%) de la superficie des grands centres urbains est artificialisée, contre 29% dans les centres urbains intermédiaires.
L'artificialisation des communes des ceintures urbaines a été une réponse à la demande de foncier pour le développement économique et résidentiel des pôles urbains, constate l'étude de l'Insee. Elles illustrent ainsi une forme d'étalement urbain avec, en moyenne, 21% de leur superficie artificialisée, contre 16 % dans les communes classées comme petites villes, plus éloignées des pôles urbains. Cet écart s'observe de manière générale, mais aussi à population donnée. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bollène, catégorisée comme petite ville et peuplée d'environ 14 000 habitants, située à 50 km d'Avignon, a un taux de surfaces artificialisées de 25% soit 23 points de moins que la commune d'Ollioules, ceinture urbaine ayant aussi 14 000 habitants mais située à moins de 10 km de la ville de Toulon dans le Var. »

Le bâti représente un tiers des sols artificialisés dans les grands centres urbains

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

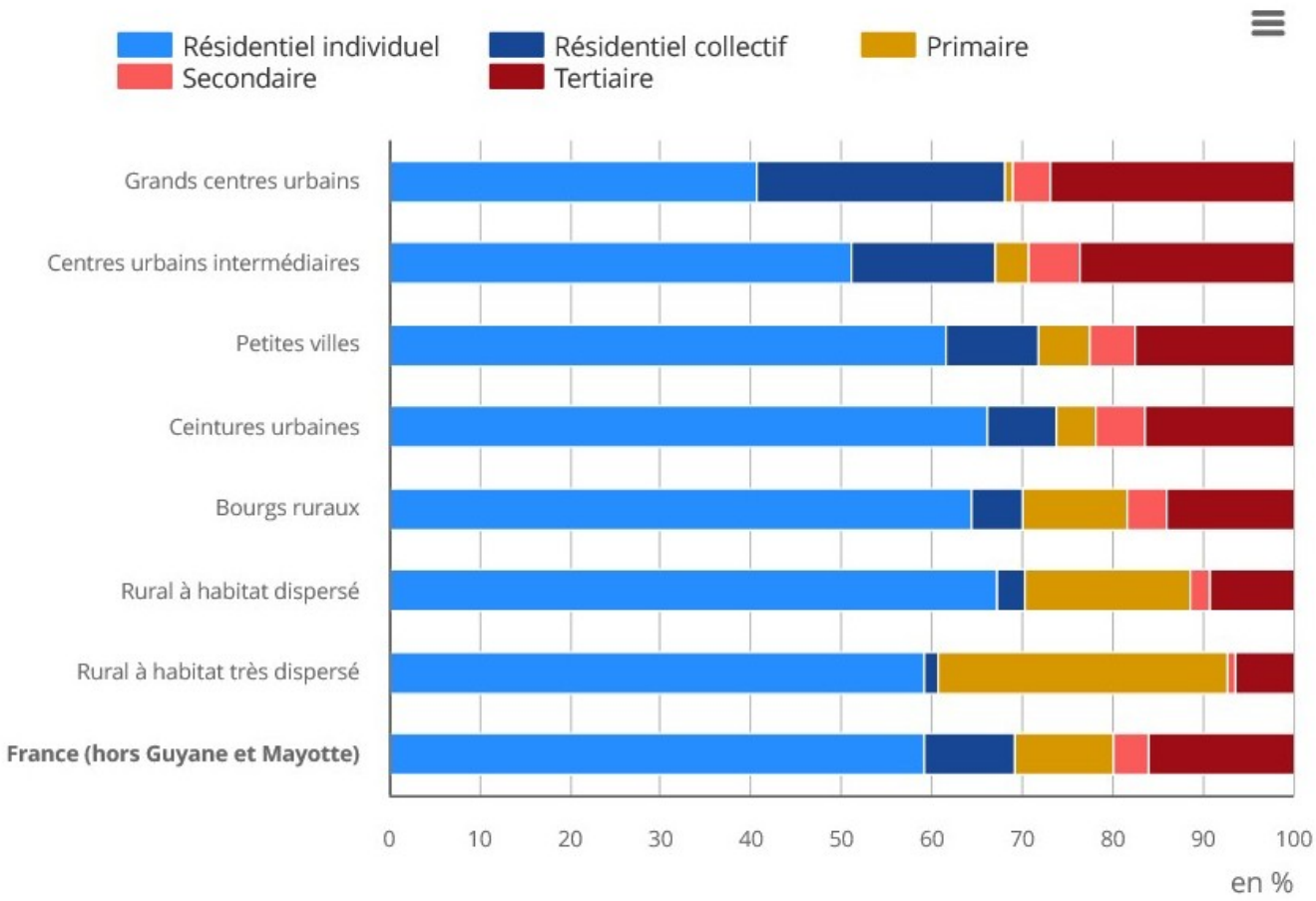
Selon l'étude « la part du bâti dans les surfaces artificialisées (21%) est étroitement liée au niveau de densité des communes. Dans les communes très denses, 33% des sols artificialisés sont des zones bâties, contre 18% dans l'espace rural. Les routes et les infrastructures associées représentent 16% des surfaces artificialisées dans les communes urbaines (23% dans l'espace rural) alors que les revêtements dédiés aux autres usages (primaire, industriel et surtout tertiaire ou résidentiel) y représentent 10% des surfaces artificialisées (4% en espace rural). Il s'agit essentiellement des parkings et des surfaces d'embarquement et de débarquement de marchandises au sein des sites industriels, des zones commerciales ou des pôles tertiaires. »

« La part des sols perméables avec de la végétation (jardins) augmente dans les communes moins denses, où il est plus fréquent de disposer d'espaces verts près des logements ou des entreprises, hormis dans le rural à habitat très dispersé. Dans ces communes très peu artificialisées (moins de 4%), où il existe une forte présence de champs, les routes représentent plus de 30% des surfaces artificialisées (10 points de plus qu'au niveau national).

Surface bâtie selon l'usage et le niveau de densité des communes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Crédit : Insee-Données 2021

Le bâti dédié au résidentiel individuel prédomine même en zone dense
En France (hors Guyane et Mayotte), près de 60 % du bâti est dédié au résidentiel individuel. Cette part s'élève à 67% dans le rural dispersé.
Dans les centres urbains intermédiaires, le bâti résidentiel individuel demeure aussi majoritaire. Dans les grands centres urbains il représente dans l'ensemble 41% du bâti, soit 13 points de plus que le bâti résidentiel collectif, bien qu'il puisse être parfois beaucoup plus faible : c'est le cas notamment de Paris et d'une partie de sa petite couronne, où cette part est inférieure à 1%.

À l'instar du bâti résidentiel collectif, le poids du bâti dédié aux activités tertiaires est d'autant plus grand que la commune est dense. Il représente moins de 10% du bâti dans le rural dispersé et très dispersé, mais 27% dans les grands centres urbains. Dans les autres catégories de communes, le bâti tertiaire occupe toujours plus de surface que le bâti résidentiel collectif.
À l'inverse, la part de la surface bâtie dédiée au secteur primaire est plus élevée dans les communes les moins denses. Elle représente 18% du bâti dans le rural dispersé et 32 % dans le rural très dispersé. Le poids du bâti industriel est relativement homogène dans l'urbain et dans les bourgs ruraux (4% à 6% du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

bâti) mais il est moindre en rural dispersé et très dispersé.

Combien de ménages par hectare ?
Côté logement, l'espace rural représente 59% du bâti résidentiel individuel et 51 % des ménages vivant en maison, tandis que les grands centres urbains concentrent 11% du bâti résidentiel individuel et accueillent 15% des ménages vivant en maison. Pour un hectare de bâti individuel, le nombre de ménages est un peu plus faible dans les catégories de communes rurales (17 à 28 ménages en moyenne) mais les écarts demeurent limités avec les communes urbaines (29 à 37 ménages en moyenne suivant les catégories).

Les grands centres urbains concentrent 45% de la surface bâtie du résidentiel collectif et 65% des ménages vivant en immeubles. Les communes rurales représentent 20% du bâti collectif et seulement 8% des ménages vivant en immeuble. Pour un hectare de bâti collectif, le nombre de ménages y habitant est nettement plus élevé dans les grands centres urbains et les centres urbains intermédiaires (195 et 124 ménages en moyenne) que dans les autres territoires, particulièrement dans le rural dispersé et très dispersé (41 et 29 ménages par hectare).

Ces écarts peuvent s'expliquer par des immeubles plus hauts en milieu urbain, mais aussi par un plus grand taux de logements vacants parmi les appartements des communes rurales. Dans les grands centres urbains, à surface bâtie égale, le résidentiel collectif accueille donc 5,3 fois plus de ménages que le résidentiel individuel, contre 1,7 dans le rural très dispersé.

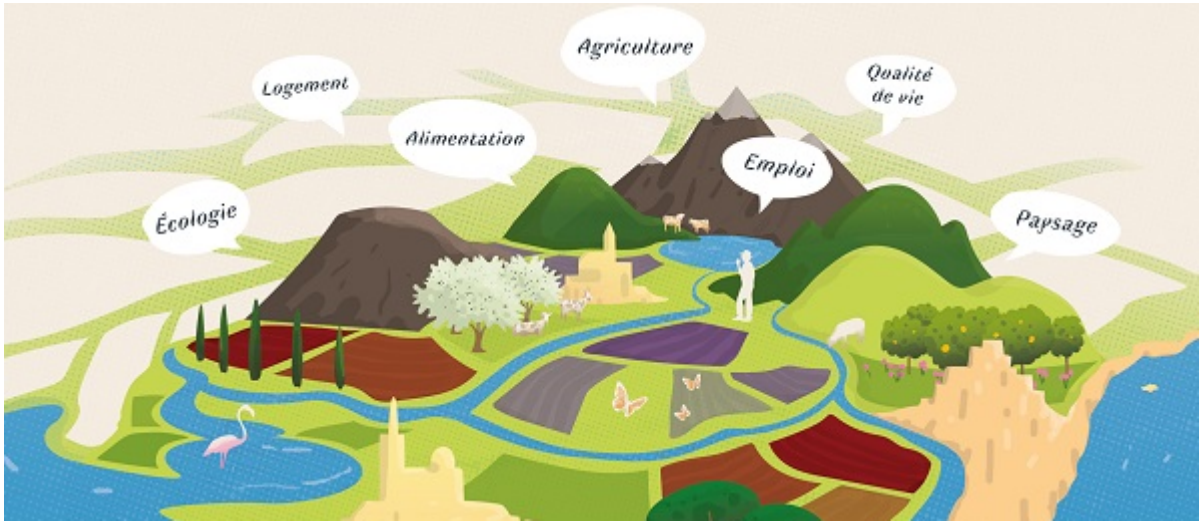
Olivier Pégaz-Blanc, Cécile Bour et Kendal Masson de l'Insee

L.G.

(Vidéo) Concertation, la Safer Paca propose de s'intéresser à l'usage des sols

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



La Safer Paca (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Provence-Alpes-Côte d'Azur) propose une réunion de concertation sous forme d'ateliers abordant trois thématiques les 'Tensions positives et fertiles' ; 'Alimentation et agricultures' ; 'Activité économique et cadre de vie'. Sont invités à s'y rendre : habitants, agriculteurs, associations et organisations ainsi que professionnels et élus, bref, tout ceux que cela intéresse. La discussion pourra d'ailleurs s'étendre sur le site internet ici, pour le bassin de vie d'Avignon-Saint-Saturnin-lès-Avignon le 7 juillet à 18h. Puis pour l'Arc Comtat-Ventoux à Mazan le jeudi 23 septembre à 18h ici.

Stop au mitage résidentiel et à l'étalement urbain

Principal pôle économique du Vaucluse, le bassin de vie d'Avignon se caractérise par un fort mitage résidentiel et par un étalement urbain important. Ce territoire périurbain connaît des problématiques liées à la pression foncière, où projets agricoles et projets résidentiels entrent souvent en concurrence. Si l'agriculture reste essentielle pour l'économie locale, elle subit néanmoins une forte pression urbaine et une spéculation foncière croissante.

Articuler activité agricole et usage résidentiel

Comment articuler activité agricole et usage résidentiel ? Comment renforcer l'autonomie alimentaire et répondre à la demande locale en produits frais de proximité ? Comment assurer la protection environnementale du territoire, dans le bassin des Sorgues notamment ? Peut-on concilier l'exploitation de carrières à proximité d'exploitations viticoles ? Les enjeux de la gestion du foncier dans le Vaucluse sont multiples car il s'agit non seulement d'assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs mais aussi de développer une agriculture dynamique et à taille humaine, de garantir le développement durable des territoires et la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Les infos pratiques

‘Parlons de la terre, parlons de nous !’Mercredi 7 juillet 2021. 18h. Salle des fêtes ‘La Pastourelle’, avenue du général de Gaulle, Saint-Saturnin-lès-Avignon. Inscription ici. Cette concertation engage l’avenir pour les six ans à venir.

Mission

La Safer a pour mission d’accompagner le développement soutenu et harmonieux de l’agriculture, la réorganisation des exploitations agricoles dans le cadre de l’aménagement foncier, de favoriser l’installation des jeunes agriculteurs et de consolider la surface des exploitations familiales.
M.H.

Observer et réguler l’utilisation des sols